

Le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, échappé de sa prison avait armé contre le Dauphin, mais grâce à la médiation de notre archevêque qu'Innocent IV avait envoyé à Paris, les deux princes firent, en 1359, un traité qui mit fin à leurs débats.

Le 6 mars de cette même année, Louis, comte de Forez, après avoir ratifié une transaction passée entre lui, l'archevêque et le Chapitre, fit, en leur présence, hommage à l'Église de Lyon.

Il y avait alors de fréquents rapports de tout genre entre Lyon et Avignon, où siégeait la cour papale, et pendant que la France était en proie au fléau d'une guerre intestine qui livrait notre ville à d'incessantes alarmes, Avignon, après avoir échappé aux horreurs de la peste noire, avait retrouvé ses anciennes joies ; les prélats italiens y déployaient leur luxe, et le sacré collège n'y offrait pas toujours « l'exemple des vertus que doit donner l'Église. » Un fameux prédicateur de cette époque, Frère Jean de Rochetaillée, né près de Lyon, ne put contenir son indignation, mais il exagéra tellement les désordres contre lesquels il déclamait que le Pape le fit mettre en prison. Froissart qui avait déjà parlé de ce moine dans le chapitre 124 de la 2^{me} partie du 1^{er} livre de ses Chroniques, nous a conservé (l. III, c. 27) un apologue que ce religieux avait fait entrer dans sa défense : « Il fut une fois, disait Frère Jean, un oiseau qui naquit et apparut au monde sans plumes. Les autres oiseaux, quand ils le virent, l'allèrent voir, pour tant qu'il étoit si bel et si plaisant en regard. Si imaginèrent sur lui et se conseillèrent quelle chose ils en feroient, car sans plumes il ne pouvoit voler, et sans voler il ne pouvoit vivre. Donc, dirent qu'ils vouloient qu'il vesquist, car il étoit trop purement bel. A donc n'y eut là oisel qui ne lui donnât de ses plumes, et plus étoient gentils et plus lui en donnoient ; et tant que cil